



Evaluation de l'histoire des arts pour le Diplôme National du Brevet

publié le 24/03/2010 - mis à jour le 02/04/2010

Descriptif :

Les modalités de l'évaluation publiées au bulletin officiel n° 40 du 29 octobre 2009

Le bulletin officiel n° 40 du 29 octobre 2009  fixe les modalités de l'évaluation de l'enseignement de l'histoire des arts pour le Diplôme National du Brevet (D.N.B.)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.